

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-1464

présenté par  
M. Meurin

-----

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	1 000 000
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	1 000 000	0
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à alerter le Gouvernement sur l'urgence à finir la construction de la deux fois deux voies RN 106 jusqu'à Nîmes et le contournement Ouest de Nîmes pour désengorger la route et désenclaver les territoires.

Le contournement ouest de Nîmes est attendu depuis trente ans par les Nimois et les habitants de ma circonscription, notamment les Alésois. Cette situation ne peut plus durer. Sur les 149 territoires français labellisés "Territoire d'industrie", le bassin alésien se situe à la 137e place concernant les connexions autoroutières.

Pour le développement économique du Gard, la construction de ces routes doit avoir lieu. C'est également une mesure écologique dans la mesure où elle permettra de désengorger Nîmes et, par là-même, de moins polluer.

Transférer 1 000 000 € en AE et CP :

- du programme 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables », action 14 « conduite et animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale »
- vers le programme 112 « impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire », action 11 « FNADT section locale ».